



INTERSYNDICALE INSERTION ET PROBATION LES PERSONNELS DISENT MERCI !

Le 15 décembre 2015, la Direction de l'Administration Pénitentiaire adressait un DAP-info qui ne manquait pas de panache à l'ensemble des personnels pénitentiaires.

Sur deux pages, et dans la lignée du « relevé de conclusions » signé la veille entre organisations professionnelles et chancellerie, elle claironnait un vibrant hommage aux « **mesures historiques** » pour l'administration pénitentiaire, ses missions et l'ensemble de ses personnels.

Le hic ? Dans les missions de l'administration pénitentiaire et dans « l'ensemble des personnels » ne figuraient ni les missions pénitentiaires d'insertion et de probation, ni les personnels pénitentiaires d'insertion et de probation...

Les substantiels moyens dégagés pour de nouveaux emplois et des mesures catégorielles (augmentation des régimes indemnitaires) ? SPIP et Personnels d'Insertion et de Probation, passez votre chemin !

Mobilisés, les personnels pénitentiaires d'insertion et de probation ne sont pas ingrats. Le jeudi 10 mars 2016, ils renverront leur DAP-INFO à la Direction de l'Administration Pénitentiaire et à la Chancellerie avec la mention : « MERCI POUR TOUT ».

L'intersyndicale CGT Insertion et Probation, SNEPAP-FSU, CFDT Interco Justice revendique :

- L'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation, CPIP et DPIP, dans un calendrier établi et à échéance raisonnable
- Une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire
- La suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP
- L'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps de CPIP avant la note DAP de l'automne 2014, quant à la prise en compte de la PSS dans le calcul de la pension de retraite. Une régularisation de la situation, pour les personnels concernés, doit intervenir sans délais.
- Un plan de recrutement permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP inscrit dans le plan de loi de finances pour 2017.

**LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES MISSIONS DE
L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE PASSE PAR LA RECONNAISSANCE DE
L'ENSEMBLE DES PERSONNELS QUI LES PORTENT !**

PLACE A L'ACTION !

Paris, le 7 mars 2016